



PROJET PEDAGOGIQUE 2026 - 2027

PÉRISCOLAIRE ALAE NAUCELLES ET ALAE
MARMANHAC-LAROQUEVIELLE



1. LE PROJET EDUCATIF

2. LES VALEURS

3. LES MODALITES D'ORGANISATION ET LES
MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE
L'EQUIPE

4. LA REPARTITION DES TEMPS
DANS LA JOURNEE

5. LES FICHES PROCEDURES

PROJET EDUCATIF

Le centre social de la vallée de l'Authre est une association de la loi 1901, créée en 2004. Il intervient sur 7 communes (Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac et Teissières de Cornet).

Nos intentions éducatives s'inscrivent dans des valeurs de citoyenneté, de respect, de neutralité /protection de l'environnement et d'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

Les modalités de mise en œuvre des ACM pour les enfants de 3 à 17 ans porteront sur :

Les accueils extrascolaires pendant les vacances / Les Temps d'activités périscolaires /Les accueils périscolaires du mercredi /Les séjours courts /Les séjours de vacances

Le projet éducatif est axé sur l'action éducative, l'accueil des enfants en situation de handicap et en difficultés ou en fragilité sociale.

Nous porterons une attention particulière aux liens avec l'ensemble des partenaires sur notre territoire, les partenariats associatifs, culturels, les liens interprofessionnels et les collectivités locales. L'implication des collectivités locales met en œuvre la volonté éducative de ces dernières.

Nous travaillerons plus particulièrement sur :

- le développement personnel des enfants : sur le bien vivre en collectivité selon les âges dans le respect des règles.
- la construction de projets de séjours sur la période des vacances scolaires et/ou lors de week-end dans l'objectif de découvrir de nouvelles cultures
- la sollicitation des familles afin de répondre à leurs attentes (garde, accès aux loisirs, aux sports à la culture pour tous)
- le maintien des liens entre les habitants avec une attention particulière sur le renforcement des liens intergénérationnels

Nous porterons une attention particulière à :

- Associer notre public au contexte social et territorial
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de tous
- Accompagner les enfants selon les âges pour qu'ils développent le sens de l'autonomie, de l'investissement, du respect et de la responsabilisation
- Faciliter l'accueil pour répondre aux besoins des enfants en situation de handicap ou avec des troubles de la santé ainsi qu'à leurs familles
- Garantir un accompagnement pour lutter contre les addictions et les comportements dangereux
- Mettre les moyens humains, matériels et financiers en adéquation avec nos orientations éducatives
- Favoriser la continuité éducative mise en place avec le PEDT
- Faire sortir l'ACM de ses « murs » par des animations sur les 7 communes du territoire s'appuyant sur les structures et richesses de notre territoire mais également sur des personnes ressources
- Coordonner des actions partenariales avec le tissu associatif
- Veillez à l'obligation de neutralité de l'équipe d'animation (traiter de façon égale tous les usagers, indépendamment de leurs origines, leur sexe, leurs convictions politiques ou religieuses, et respecter leur liberté de conscience et leur dignité)

Afin d'associer toute l'équipe à la construction du projet pédagogique, nous avons mis en place la méthodologie suivante :

Nous avons dédié deux demi-journées à cette réflexion commune :

Objectif de la journée : réfléchir collectivement à ce que l'on veut pour nos accueils de mineurs, mettre en mot des choses que l'on fait peut-être naturellement depuis des années afin que lorsqu'une personne extérieure au centre social lise notre projet pédagogique, notre manière de fonctionner transpire.

Le but sous-jacent de la journée, c'est aussi, à travers les jeux et les différents outils, de commencer par appliquer entre nous les valeurs que l'on souhaite transmettre aux enfants et favoriser le climat que l'on veut initier auprès enfants. L'équipe sert d'exemple dans sa manière de fonctionner avec les enfants, mais aussi entre eux.

1er temps d'échanges :

1 Réflexion sur nos valeurs et nos intentions éducatives

Dans un premier temps, à l'aide des cartes des valeurs, chaque membre de l'équipe devait choisir un ou deux valeurs qu'il souhaite transmettre aux enfants, expliquer pourquoi ce choix.

Dans un second temps, nous avons sélectionné les valeurs importantes et avons réfléchi à comment traduire ces valeurs en intention éducative sur le terrain.

2 Les besoins des enfants et comment y répondre

Nous avons ensuite, à l'aide des cartes des besoins, réfléchir aux différents besoins de l'enfant sur les accueils, à ce que l'on met déjà en place pour y répondre et à ce que l'on pourrait faire de nouveau.

2ème temps d'échanges :

En fonction des valeurs, intentions éducatives et besoins repérés des enfants, nous souhaitons répondre en équipe aux questions suivantes :

Quels projets, activités, actions...sont importantes pour nous et nous souhaiterions développer ? Quelles ressources dans l'équipe ou sur le territoire nous possédons et nous pourrions mettre à profit ? Quelle place dans ce projet pour les animateurs, les enfants, les familles, les partenaires ? Et ensuite : comment on évalue et on améliore ?

Cette journée de réflexion a donc abouti à la création des différents blasons ci-dessous que nous avons complété en équipe sous forme de world café (chaque personne par groupe de 3-4 a pu tourner sur les différents blasons).



Bien-être, éducation, respect, bienveillance

Objectif général : Besoin d'intimité, de sécurité, d'attention affective, d'estime de soi



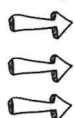
Objectifs/opé:



- Permettre aux enfants de comprendre la notion de consentement
- Transmettre les notions de bienveillance, d'estime de soi et des autres
- Accompagner les enfants à la réflexion sur l'intimité et le corps



Moyens:



- Echanges et activités sous forme de jeux, de chansons et de lectures
- Mise en lumière et valorisation des singularités de chacun
- Mise en place d'activités réfléchies pour tous avec possibilités de choix

Rôle de l'équipe

- Écoute et oreille attentive à l'égard des enfants
- Protection si mis en danger ou mal-être de l'enfant
- Ouverture à la discussion et au débat
- Prendre le temps d'échange et de dialogue avec chacun
- Se former et s'informer
- Ouvrir la discussion et les débats

Rôle direction

- Échange régulier avec les élus et les agents (convention à l'appui)

Place des enfants



Participation, échanges et écoute



Mettre l'enfant au cœur des échanges

Place des parents

- Communication et échanges avec les familles sur ce qui est mis en place
- Prise en compte du projet pédagogique et du programme d'activité (aux inscriptions et sur notre site internet)
- Echanges avec la référente famille sur les accueils
- Implication et prise d'informations

Partenaires



Les médiathèques



L'éducation nationale



Les agents communaux

Evaluations



Observation régulière sur les groupes sur les échanges et les interactions



Tableau pour évaluer l'expression personnelle, la compréhension du refus et le respect des limites d'autrui

Sécurité physique & sécurité affective

Objectif général Permettre à l'enfant de se sentir en sécurité

Objectifs/opé:

- ➡ Sensibiliser les enfants à la notion de harcèlement
- ➡ Amener les enfants à échanger et proposer les règles de sécurité

Moyens:

- ➡ Echanges et activités en lien avec le harcèlement
- ➡ Création d'outil pour assurer la sécurité de tous
- ➡ Mise en place d'exercices évacuation / confinement au cours de l'année

Rôle de l'équipe

- ➡ Formation de l'équipe au PSC1
- ➡ Gestion de la pharmacie et des PAI
- ➡ Etre à l'écoute des enfants
- ➡ Application des règles de sécurité et de la réglementation
- ➡ Rappel des règles de sécurité lors de chaque déplacements et sorties
- ➡ Compléter et analyser le registre d'infirmerie

Place des enfants

- ➡ Respecter les règles établies ensemble
- ➡ Sentir qu'un adulte est toujours à l'écoute et présent
- ➡ Exprimer son mal être physique ou affectif

Place des parents

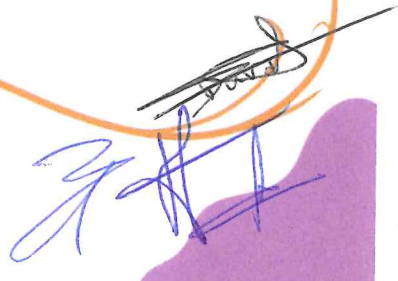
- ➡ Echanges avec l'équipe sur les éventuels problèmes confiés par leurs enfants
- ➡ Mettre en avant les règles de sécurité au quotidien

Partenaires

- ➡ Croix rouge
- ➡ Municipauté et agents communaux
- ➡ Pompiers, gendarmerie
- ➡ SDEJS, conseil départemental

Evaluations

- ➡ Nombre de blessures et d'accidents sur la période via le registre d'infirmerie
- ➡ Questionnaire sur la sécurité auprès des familles
- ➡ Bien être des enfants et vie du groupe



Créativité, imaginaire, exploration, fantaisie

Objectif général Permettre à l'enfant d'explorer un univers créatif



Objectifs/opé:



Amener les enfants à développer leur créativité



Initier les enfants à différentes formes d'art à travers les contes et l'imaginaire



Moyens:



Mise en place d'activités manuelles autour du recyclage



Visite à la micro-folie



Activités manuelles libre



Lecture autour des contes

Rôle de l'équipe



Accompagnement des enfants sur les activités manuelles.



Lecture de contes et d'histoires



Laisser les enfants exprimer leur créativité.



Aménager un univers autour des activités pour faire travailler l'imaginaire

Place des enfants



Permettre aux enfants de créer seul avec leur imagination



Découvrir de nouvelles manières de créer



Laisser les enfants faire découvrir aux autres leur manière de créer

Place des parents



Découvrir avec leurs enfants les micro-folies à travers les recits de leurs enfants



Participer au événement créatif parents/enfants

Partenaires



Les micro-folies



Les médiathèques



Les conteurs



Les intervenants

Evaluations



Grille d'évaluation



Observation

Respect, bien être, tolérance, stabilité

Objectif général : Respecter le rythme de l'enfant et favoriser son autonomie

➡ Objectifs opé:

- ➡ Poursuivre la transmission des valeurs de tolérance
- ➡ Permettre à l'enfant de se sentir bien dans le rythme de l'ALAE tout en respectant son propre rythme

➡ Moyens:

- ➡ Temps calme, relaxation
- ➡ Réorganiser l'activité
- ➡ Prendre un doudou, choisir sa place, choisir son activité
- ➡ Permettre des temps d'accueils et de départs échelonnés

Rôle de l'équipe

- ➡ Etre à l'écoute du public tout au long de l'accueil
- ➡ Valoriser et encourager les enfants
- ➡ Accompagner les familles et échanger avec elles
- ➡ Echanger avec l'ensemble de l'équipe éducative

Place des enfants

- ➡ Etre à l'écoute de son corps
- ➡ Permettre à chaque enfant de suivre son rythme

Place des parents

- ➡ Échanger avec les animateurs sur les problèmes rencontrés (endormissement, énervement, fatigue...)

Partenaires

- ➡ CPIE
- ➡ Promotion santé
- ➡ Les agents ainsi que les enseignants

Evaluations :

- ➡ Comportements des enfants
- ➡ Retour des familles

Implication

Objectif général :

Favoriser la participation des enfants dans la vie de l'ALAE et développer le sens des responsabilités

Rôle de l'équipe

➡ Objectifs opé:

- ➡ Impliquer les enfants dans la préparation et l'organisation des activités / projets
- ➡ Confier des responsabilités adaptées aux différentes tranches d'âges

➡ Moyens:

- ➡ Temps de préparation avec les enfants (activités, sorties...)
- ➡ Nommer des responsables durant les activités et autres...
- ➡ Préparation et distribution des goûters par les enfants
- ➡ Participation pour ranger et nettoyer les tables à la fin des repas, des activités et autres

- ➡ Etre à l'écoute des enfants
- ➡ Laisser les enfants s'exprimer
- ➡ Accompagner les enfants lors de leur prise de responsabilités
- ➡ Valoriser l'implication des enfants

Place des enfants

- ➡ Implication et participation des enfants qui sont au coeur du projet
- ➡ Réflexion en autonomie

Place des parents

- ➡ Implication et participation des parents (découverte programme ou projets)
- ➡ Participation lors de certains jeux ou spectacles

Partenaires

- ➡ Partenariat entre les différents secteurs du centre social
- ➡

Evaluations :

- ➡ Nombres d'enfants investis
- ➡ Demande des plus grands pour aider les animateurs

Vivre ensemble, ouverture d'esprit, bienveillance

Objectifs généraux

Favoriser la découverte et l'acceptation de la différence

Permettre aux enfants d'exprimer leurs idées

Objectifs opé:

- ➡ Accueillir des enfants en situation de handicap
- ➡ Eveiller les enfants à la tolérance
- ➡ Accompagner les jeunes à découvrir différentes cultures

Moyens:

- ➡ Mise en place d'activités partagées liés aux différentes cultures
- ➡ Intervention de la micro folie sur les accueils
- ➡ Rencontres intergénérationnelles
- ➡ Utilisation d'outils et de matériel pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques

Rôle de l'équipe

- ➡ Accompagner les enfants dans l'acceptation de la différence
- ➡ Eveiller les enfants sur la notion d'inclusion
- ➡ Ouverture d'esprit aux différentes cultures
- ➡ Animer et avoir un rôle de médiateur lors des échanges entre enfants
- ➡ Echanger sur ces valeurs lors de réunions
- ➡ Formations et partages d'expériences

Rôle direction

- ➡ Accueil des familles des enfants à besoins spécifiques lors des inscriptions pour envisager les mesures d'accueil

Place des enfants

- ➡ Implication et participation des enfants aux activités et projets
- ➡ Réflexion et échanges sur les personnes en situation de handicap
- ➡ Découverte des différentes cultures dans le monde

Place des parents

- ➡ Découverte des événements et projets mis en place
- ➡ Échange avec les animateurs

Partenaires

- ➡ DALHIR
- ➡ Fédération Départementale des Centres Sociaux du Cantal
- ➡ Club des aînés

Evaluations :

- ➡ Diminution des conflits
- ➡ Nombre d'enfants à besoins spécifiques accueillis

Environnement, développement durable

Objectif général : Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement

Objectifs opé:

- ➡ Amener les enfants à savoir pourquoi protéger la planète et qu'est ce qui la met en danger
- ➡ Permettre aux enfants de connaître la biodiversité du territoire et du département
- ➡ Mettre en avant les bienfaits d'être à l'extérieur, du jardinage, dans la nature

Moyens:

- ➡ Participation à la plantation et l'entretien de potager (+ compost, nichoirs...)
- ➡ Proposition de jeux et activités sur l'environnement
- ➡ Intervention d'associations ou de professionnels
- ➡ Mise en place du tri sélectif sur les accueils
- ➡ Utilisation de produits bio et en circuit court en lien avec le PAT

Rôle de l'équipe

- ➡ Proposer le maximum d'activités en extérieur quel que soit le temps
- ➡ Etre en accord avec le respect de l'environnement, le développement durable
- ➡ Prendre le temps d'être à l'écoute de la nature et de son environnement
- ➡ Adopter les bons gestes pour préserver l'environnement
- ➡ Etre une personne "ressource" pour les enfants
- ➡ Formations et partages d'expériences

Place des enfants

- ➡ Implication et participation des enfants aux activités et projets
- ➡ Réflexion et échanges sur le thème de l'environnement
- ➡ Discussions sur leurs différentes expériences / gestes pour préserver l'environnement
- ➡ Application des bons gestes pour préserver l'environnement

Place des parents

- ➡ Etre en accord avec le respect de l'environnement
- ➡ Échanger avec les animateurs
- ➡ Continuer à adopter les bons gestes pour la planète et les poursuivre à la maison
- ➡ Participer à des temps d'animations (jardinage, tri...)

Partenaires

- ➡ Les municipalités, les agents communaux
- ➡ Aurillac agglo : PAT
- ➡ CPIE
- ➡ Intervenants extérieurs : apicultrice, maraicher, agriculteur,
- ➡ Associations du territoire

Evaluations :

- ➡ Renouvellement des projets
- ➡ Bons gestes réalisés sur l'accueil et à la maison (questionnaire)
- ➡ Utilisations et fréquentations des choses mise en place (composteur, jardins, nichoirs)

ALAE NAUCELLES

Ecole de Naucelles- Pause méridienne et ALAE du soir

1 DIRECTRICE ALAE

Animateurs BAFA et stagiaires répartis sur les deux tranches d'âge selon les effectifs en respectant les taux d'encadrements

3 / 6 ans

6 / 12 ans

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE ALAE NAUCELLES

Le directeur peut compter dans le taux d'encadrement jusqu'à 50 mineurs accueillis.

L'équipe d'animation est constituée en respectant la réglementation et les taux d'encadrement (cf schéma si dessus).

Une réunion est mise en place concernant la mise en œuvre du projet pédagogique, le fonctionnement du site, la réglementation et l'organisation générale.

Des réunions sont proposées plusieurs fois dans l'année.

Les animateurs stagiaires BAFA ou BPJEPS sont accompagnés durant leur stage : accompagnement par les animateurs BAFA, entretien, fiche d'autoévaluation.

ALAE "Les Gambadous"

Ecole de Marmanhac/Vercuères- ALAE du matin et ALAE du soir

1 DIRECTRICE ALAE

Animateurs BAFA et stagiaires répartis sur les deux tranches d'âge selon les effectifs en respectant les taux d'encadrements

3 / 6 ans

6 / 12 ans

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE ALAE Marmanhac/Vercuères

Composée en deux sites les Mardis, Jeudis et Vendredis de 15h30 à 16h30, un site avec des 3-6 ans à Marmanhac et un site avec des 6-10 ans à Vercuères.

Rassemblement des enfants à 16h30 via une navette avec un animateur BAFA sur le site de Matmanhac
Le directeur peut compter dans le taux d'encadrement jusqu'à 50 mineurs accueillis.

L'équipe d'animation est constituée en respectant la réglementation et les taux d'encadrement (cf schéma si dessus).

Une réunion est mise en place concernant la mise en œuvre du projet pédagogique, le fonctionnement du site, la réglementation et l'organisation générale.

Des réunions sont proposées plusieurs fois dans l'année.

Les animateurs stagiaires BAFA ou BPJEPS sont accompagnés durant leur stage : accompagnement par les animateurs BAFA, entretien, fiche d'autoévaluation.

L'ALAE de Naucelles



**1 SITE UNIQUE : Ecole
de Naucelles**
Ouverture :
du 1er Septembre 2026
au 2 Juillet 2027



Horaires

Pause Méridienne de 11h30 à
13h20

ALAE du soir 15h45-19h00

Le Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi

Un quart d'heure de gratuité est
mis en place de 15h45 à 16h00

Goûters

Goûters fournis par la Mairie de
Naucelles et le Centre social

Locaux

Ecole de Naucelles côté
Maternelle:

- Toilette
- Salle de Motricité
- Cour d'école

Ecole de Naucelles côté Primaire:

- Toilette
- Salle d'activité, garderie du
haut, sous le préau
- Cour d'école

Possibilité d'utiliser le gymnase
de Naucelles ainsi que le buron

Inscriptions

Inscription via l'espace famille
INOE le mercredi précédant la
semaine concernée
ou par mail auprès du secrétariat
du CSIVA

L'ALAE "Les Gambadous" Marmanhac Vercuères



**2 SITES : Ecole de
Marmanhac et de
Vercuères**
Ouverture :
**du 1er Septembre 2026
au 2 Juillet 2027**



Horaires

ALAE du Matin : 7h00-8h50
Le Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi et
Vendredi

ALAE du soir 16h30-19h00
Le Lundi

ALAE du soir 15h30-19h00 à Marmanhac
ALAE de 15h30 à 16h30 sur le site de
Vercuères puis regroupement via navette
sur le site de Marmanhac
Le Mardi, Jeudi et Vendredi

Un quart d'heure de gratuité est mis en
place de 15h30 à 15h45

Goûters

Goûters fournis par le Centre social

Locaux

- Ecole de Marmanhac:
- Salle des Gambadous
 - Salle des maitres
 - Salle de sieste
 - Cour d'école

- Ecole de Vercuères:
- Salle de Classe
 - Salle polyvalente
 - Cour d'école

Possibilité d'utiliser le foyer et le
city park de Marmanhac

Inscriptions

Inscription via l'espace famille
INOE le mercredi précédant la
semaine concernée
ou par mail auprès du secrétariat
du CSIVA

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE DE L'ALAE DE NAUCELLES

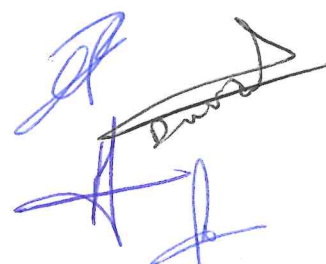
Le directrice doit pouvoir se consacrer uniquement à ses fonctions de coordination et de suivi du site et y assurer une présence régulière. Elle peut être intégrée dans les quotas d'encadrement. Elle doit être joignable en permanence.

Les cycles de maternelles et de primaires sont placés sous la responsabilité d'une personne référente, titulaire du BAFA ou d'un diplôme permettant d'animer. Le référent de cycle doit maîtriser la réglementation et être en contact régulier avec la directrice.

L'équipe d'animation est constituée par cycle d'âge, selon le nombre d'enfants inscrits en respectant la réglementation et les taux d'encadrement (cf schéma page 18)

Des réunions de préparations sont organisées durant l'année scolaire concernant la mise en œuvre du projet pédagogique, le fonctionnement des sites, la réglementation et l'organisation générale.

Les animateurs stagiaires BAFA sont accompagnés durant leur stage : accompagnement par les référents et les animateurs diplômés, entretien (mi stage et fin de stage), fiche d'autoévaluation.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE DE L'ALAE DE MARMANHAC/VERCUERES

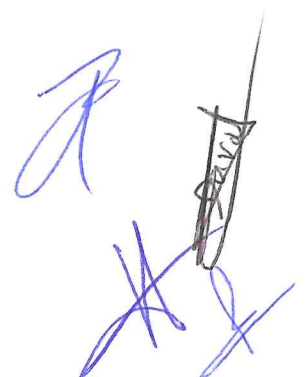
Le directrice doit pouvoir se consacrer à ses fonctions de coordination et de suivi du site et y assurer une présence régulière. Elle peut être intégré dans les quotas d'encadrement. Elle doit être joignable en permanence.

Les deux sites de Marmanhac et Vercuères (pour l'heure de 15h30 à 16h30) sont placés sous la responsabilité d'une personne référente, titulaire du BAFA ou d'un diplôme permettant d'animer. Le référent de site doit maîtriser la réglementation et être en contact régulier avec la directrice.

L'équipe d'animation est constituée par site sur l'heure de 15h30 à 16h30, et selon les effectifs pour l'accueil de 7h00 à 9h00 et l'accueil de 16h30 à 19h00, selon le nombre d'enfants inscrits en respectant la réglementation et les taux d'encadrement (cf schéma page 18)

Des réunions de préparations sont organisées à chaque retour de vacances scolaires concernant la mise en œuvre du projet pédagogique, le fonctionnement des sites, la réglementation et l'organisation générale.

Les animateurs stagiaires BAFA sont accompagnés durant leur stage : accompagnement par les référents et les animateurs diplômés, entretien (mi stage et fin de stage), fiche d'autoévaluation.



Les Directrices des ALAE

- Participe à l'élaboration du projet éducatif de l'association en lien avec le projet social de la structure
- Écrit et évalue les projets pédagogiques avec les animateurs, veille au suivi du budget et au stock
- Planifie l'activité de l'équipe et contrôle l'exécution du programme d'activité
- Rédige les bilans d'activités
- Doit être le garant des supports de transmission des inscriptions et des présences
- Doit mettre à jour le logiciel INOE, contrôler le bon fonctionnement du matériel et d'internet sur les sites
- Planifie et modifie les commandes des goûters
- Recrute les animateurs vacataires en lien avec l'équipe des permanents après validation de la direction
- Délègue aux animateurs permanents et fait remonter les besoins de formation
- Anime les réunions d'équipe d'animateurs permanents et vacataires
- Accompagne et évalue les stagiaires BAFA
- Élabore et communique les informations en lien avec le secrétariat
- Répond aux mails et appels des parents et des partenaires
- Reçoit les parents - familles d'accueil lors des inscriptions (problème de santé...)

Les référents

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique, aux réunions de préparations du programme d'activité, à la mise en place et à l'installation de l'accueil selon les sites
- Participe à la mise en place de l'accueil avec les directrices en amont pendant et après l'accueil.
- Communique sur les accueils avec les familles et fait remonter les choses importantes aux directrices
- Détermine l'organisation du site
- Participe à la formation et l'évaluation des animateurs
- Réalise le pointage sur tablette en lien avec le secrétariat et les directrices
- Assure la sécurité de tous sur les site d'accueils
- Véhicule une posture professionnelle adaptée et dynamique auprès des équipes et des familles lors de l'accueil et des animations
- Communique avec le personnel de service
- Veille à mettre à jour l'affichage transmis par les directrices
- Participe activement aux réunions

Les animateurs

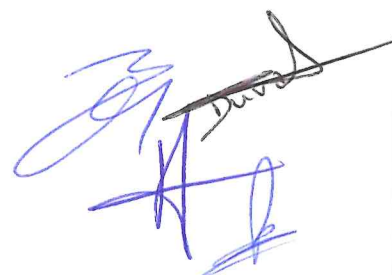
- Participe aux réunions de préparations, du programme d'activité, à l'écriture du projet pédagogique
- Participe à la mise en place et à l'installation de l'accueil selon les sites
- Adopte la bonne posture professionnelle et les bons gestes rédigé dans le projet pédagogique
- Participe aux différents temps d'accueil
- Anime les temps d'activités
- Participe activement aux réunions
- Assure la sécurité de tous sur le site d'accueil
- Effectue le rangement des locaux et vérifie le matériel pour le déroulement des activités

Lors de nos différentes réunions, nous mettons en avant pour toutes et tous la bonne posture professionnelle à adopter.

Un trombinoscope sur le site de Naucelles permet aux familles d'identifier les animateurs.

Des temps de pauses sont autorisés en fonction des demandes

**L'UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE N'EST PAS AUTORISE (possibilité de faire une pause pour le téléphone)
POUR LES ANIMATEURS FUMEURS, UN LIEU SPÉCIFIQUE EST ÉTABLI SELON LE SITE (à l'extérieur du centre)**



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

VIS À VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER DIALOGUER DONNER L'EXEMPLE
SÉCURISER ANIMER VALORISER



CONNAISSANCES

RÈGLEMENTATION PUBLICS
RESPONSABILITÉS LÉGISLATION
CONCEPTION DE PROJETS
ANALYSE ÉVALUATION

SAVOIR ÊTRE

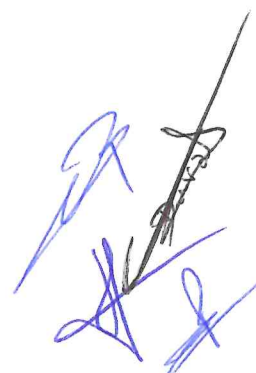
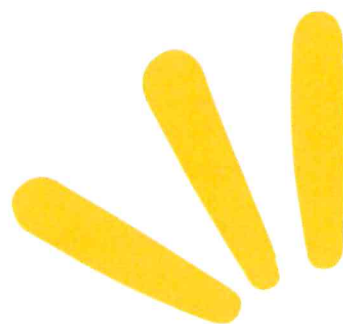
RESPONSABLE ATTENTIF.VE
DYNAMIQUE COHÉRENT.E
PRÉVENANT.E DISPONIBLE
ORGANISÉ.E TOLÉRANT.E
À L'ÉCOUTE PASSIONNÉ.E
JOYEUX.SE INVENTIF.VE

EN ÉQUIPE

PRENDRE DES INITIATIVES
COMMUNIQUER ÉCOUTER
TENIR COMPTE DE L'AUTRE
PARTAGER RELAYER
ÊTRE JUSTE S'AFFIRMER
S'INVESTIR S'ADAPTER

PÉDAGOGIE

ACTIVITÉS JEUX PROJETS VEILLÉES CHANTS



REPARTITION DES TEMPS DANS LA JOURNEE ALAE DE NAUCELLES

PAUSE MERIDIENNE

11h30: accueil échelonné des enfants à la sortie des classes

11h45- 12h00: pointage des enfants, passages aux toilettes, lavages des mains, passages cantine

12h00-13h00 : temps d'activités + rangement

13h00-13h20 : jeux libres + transmission avec les enseignants

ALAE DU SOIR

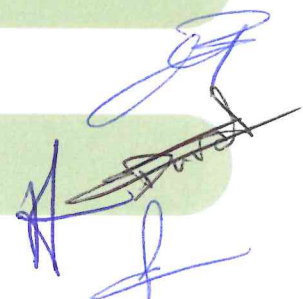
15h45-16h00 : accueil des enfants à la sortie des classes

16h00-16h15 : jeux libres et pointages des enfants

16h15-16h30 : goûter

16h30-17h30 : temps d'activités + rangement

17h30-19h00 : jeux libres



REPARTITION DES TEMPS DANS LA JOURNEE ALAE DE MARMANHAC/VERCUERES

ALAE DU MATIN

7h00-8h40: accueil échelonné des enfants amenés par leur parents + temps d'activités

8h40-8h50: un animateur descend les enfants à la navette pour l'école de Vercuères, un autre animateur reste avec les enfants de Marmanhac pour un temps calme

8h50 -9h00 : Transmission avec les enseignants de Marmanhac

ALAE DE 15H30 à 16h30 MARMANHAC

15h30-15h45 : accueil des enfants à la sortie des classes et pointages

15h45-16h30 : temps d'activités et rangements

16h30 : départ des enfants non-inscrit à l'ALAE du soir

ALAE DE 15H30 à 16h30 VERCUERES

15h30-15h45 : accueil des enfants à la sortie des classes et pointages

15h45-16h30 : temps d'activités et rangements

16h30 : départ de la Navette pour les enfants inscrits à l'ALAE du soir pour un retour sur le site de Marmanhac

**REPARTITION DES TEMPS DANS LA JOURNEE ALAE DE
MARMANHAC/VERCUERES**

ALAE DE 16H30 à 19h00

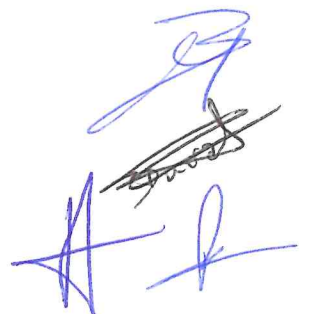
16h30-16h45 : accueil échelonné des enfants à la sortie de l'école, arrivées des enfants de Vercuères et pointages

16h45-17h00 : Goûter

17h00-18h00 : Temps d'activités et aide aux devoirs avec l'aide d'un bénévole

18h00-19h00 : jeux libres

Le départ des enfants se fait de manière échelonnée, une transmission avec les parents est faite à chaque départ,

Handwritten signatures in blue ink, including a large stylized 'A' and several other illegible signatures.

PROTOCOLES DES ALAE



TRANSPORTS



GOÛTER



TOILETTES



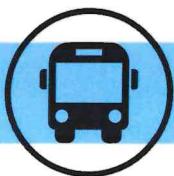
DEPLACEMENTS / TRAVERSEE DE ROUTE



INFIRMERIE / ACCIDENT



INSCRIPTIONS / FACTURATION / COMMUNICATION



TRANSPORTS ALAE MARMANHAC/VERCUERES

Transports collectifs utilisés pour déplacer les enfants du site de Vercuères au site de Marmanhac
à partir de 16h30 ou bien lors de sorties
(avec société de transport ou mini bus)

MONTEE DANS LE BUS

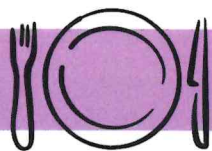
- 1 animateur dans le bus avec les enfants et vérifications des ceintures
- Donner l'effectif total au chauffeur

DESCENTE DU BUS

- 1 animateurs à la descente du bus
- Port de la ceinture obligatoire pour TOUS

TRANSPORT EN MINI BUS :

- Utilisation du mini bus du centre social ou de mini bus d'association du territoire (conventions de prêt signées)
- Rehausseurs pour les plus petits
- Possibilité pour les plus de 10 ans de passer à l'avant



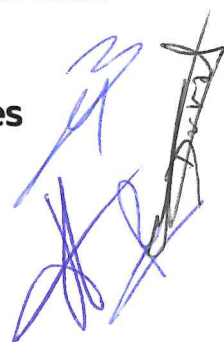
REPAS ET GOÛTER ALAE NAUCELLES

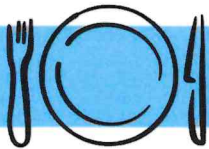
REPAS

- Passer aux toilettes et laver les mains avant
- Placer les enfants avec du mobilier adapté
- Veiller aux régimes et allergies alimentaires (dossiers familles + tablettes)
- Bien couper les viandes en petits morceaux pour les 3-6 ans
- Rappeller si besoin les règles de politesse (s'il te plaît - merci...)
- Enlever les noyaux aux fruits et ne pas les laisser sur la table
- Aider tous ensemble à ranger et nettoyer les tables
- Passer aux toilettes et laver les mains après le repas
- Un animateur est présent côté primaire et deux animateurs côté maternelle pour veiller au bon déroulement du repas, le repas est pris en charge par la mairie de Naucelles

GOÛTER

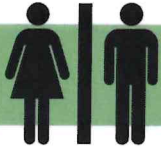
- Laver les mains avant
- Les enfants goûtent en extérieur sauf mauvais temps
- Veiller aux régimes et allergies alimentaires (dossiers familles + tablettes)
- Rappeller si besoin les règles de politesse (s'il te plaît - merci...)
- Enlever les noyaux aux fruits
- Aider tous ensemble à ranger et nettoyer
- Laver les mains après le goûter
- Des animateurs et des agents de la communes sont présent côté primaire et côté maternelle pour veiller au bon déroulement du goûter, les goûter sont pris en charge une moitié par la mairie de Naucelles et une moitié par le centre social de la vallée de l'Authre
- Dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire de Territoire) des goûters locaux sont mis en place de façon régulière
- Un cahier de traçabilité est tenu à jour ainsi qu'un tableau des températures pour le frigo





GOÛTER

- **Laver les mains avant**
- **Placer les enfants avec du mobilier adapté**
- **Veiller aux régimes et allergies alimentaires (dossiers familles + tablettes)**
- **Rappeller si besoin les règles de politesse (s'il te plait - merci...)**
- **Enlever les noyaux aux fruits et ne pas les laisser sur la table**
- **Aider tous ensemble à ranger et nettoyer les tables, chaque enfant débarassent son goûter et tri ses déchets, un enfant s'occupe ensuite de nettoyer les tables**
- **Laver les mains après le repas**
- **Le goûter est pris entre 16h45 et 17h00 suite à l'arrivée des enfants du site de Vercuères**
- **Le goûter est fourni par le Centre Social de la Vallée de l'Authre, il change tout les 15 jours,**
- **Un cahier de traçabilité est tenu à jour ainsi qu'un tableau des températures pour le frigo**
- **Dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire de Territoire) des goûters locaux sont mis en place de façon régulière**



TOILETTES POUR LES DEUX ALAE

- En maternelle mixité dans les toilettes sous la surveillance d'un ou plusieurs animateurs
- En primaire pas de mixité dans les toilettes, si plusieurs enfants aux toilettes en même temps présences d'un animateur
- 1 enfant à la fois dans les toilettes "ouvertes" sauf en maternelle
- Toujours 1 ou plusieurs animateurs en surveillance du groupe (1 dans les toilettes, l'autre à la porte)
- Aider les plus petits à s'essuyer et à se laver les mains
- Veillez à laisser les toilettes propres

DEPLACEMENTS / TRAVERSEE DE ROUTE POUR LES DEUX ALAE

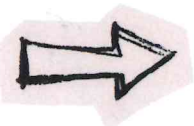
Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.

Bien tenir les enfants "turbulents" par la main

Lorsqu'une chaussée - en agglomération ou hors agglomération - est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), ces derniers sont tenus de les utiliser, quel que soit le côté où ils se trouvent, à droite ou à gauche. Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés (à cause de travaux par exemple) ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

TRAVERSEE DE ROUTE

- 1 animateur de chaque côté de la chaussée
- Attendre que la circulation soit bien arrêtée pour traverser
- 1 animateur devant le groupe et un derrière (si pas plus de deux animateurs, indiquer un point d'arrêt aux enfants afin de reconstituer le groupe avant de poursuivre le chemin)
- Remercier les véhicules





Le registre d'infirmerie

Chaque soin apporté à un enfant doit être consigné dans un registre (Art R.227-9 du CASF). Ce dernier doit être situé à proximité de l'armoire à pharmacie. Il est conseillé de retranscrire au quotidien l'ensemble des soins, y compris ceux mentionnés dans les trousse de secours utilisées lors des activités, en précisant pour chacun :

- **Date et heure du soin**
- **Nom et prénom de l'enfant concerné**
- **Motif du soin**
- **Soins dispensés (description complète du soin avec le nom des produits utilisés)**
- **Mesures prises (surveillance, prise en charge médicale, retour dans la famille, etc.)**
- **Appel secours médicaux (oui, non, et qui)**
- **Parents prévenus (par téléphone, par fiche de liaison, signature du cahier, etc.)**
- **Nom et signature de la personne en charge des soins**

AUCUN MÉDICAMENTS NE PEUT ÊTRE DONNE SANS UNE ORDONNANCE MEDICALE

Les PAI seront dans un endroit fermé. Les trousse de PAI sont composées du protocole, de l'ordonnance et des médicaments à administrer. La liste des PAI est affiché dans les locaux. Les enfants porteurs d'un PAI sont mentionnés sur les tablettes avec une "icône rouge PAI"

Si accident nécessitant l'intervention des secours, informer immédiatement le directrice de l'ALAE (après l'appel aux secours)

Garder son calme

DECLARATION D'ACCIDENTS GRAVES (se référer à l'article R227-11 du Code de l'action sociale et des famille).

COMPOSITION D'UNE TROUSSE DE SECOURS



MATÉRIEL



CONSOMMABLES



Ne pas oublier les tirettes



INSCRIPTIONS / FACTURATION POUR LES DEUX ALAE

Inscriptions :

Les inscriptions à l'ALAE sont obligatoires : sans inscription, votre enfant ne sera pas pris en charge. Elles sont très importantes pour prévoir le nombre d'animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits (quota imposé par la SDJES), la quantité de goûter et le matériel pour les activités.

Les inscriptions à l'ALAE du matin, de la pause méridienne et l'ALAE soir ont lieu via le site « Inoé » : « <http://espacefamille.aiga.fr/11695507> ».

Les inscriptions sont possibles à l'année, au mois ou à la semaine (pour une interface plus intuitive, nous vous conseillons d'utiliser un ordinateur).

Les inscriptions ont lieu sur le site « Inoé ». Pour les familles ne disposant pas d'espace famille Inoé, un lien de première connexion vous sera envoyé à réception du dossier complet (attention le lien sera valable 48 heures). Les inscriptions seront ouvertes à partir du 24 août. Tout au long de l'année, vous aurez jusqu'au mercredi soir minuit pour la semaine suivante pour inscrire vos enfants. Merci de prendre soin de bien écrire votre mail dans le dossier afin d'être sûr de pouvoir inscrire vos enfants. Pour les parents n'ayant pas accès à internet, merci de vous rapprocher du centre social.

Les quinze premiers jours de septembre : nous n'appliquerons pas le règlement concernant les absences/présences non justifiées.

Documents à fournir : pour l'année scolaire 2026/2027, le dossier famille commun mairie/csiva vous a été distribué en fin d'année scolaire : il est à retourner entre le 22 juin et le 3 juillet 2026.

COMMUNICATION / ALLER VERS POUR LES DEUX ALAE

Pour les deux ALAE, toutes les informations sur les inscriptions, les programmes d'activités et le fonctionnement des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole sont disponibles à l'accueil du centre social et aux secrétariats de Mairie des communes de Marmanhac/Vercuères/Naucelles.

Ces informations sont également disponibles sur chaque site d'accueil ALAE sur un panneau d'affichage.

- Création d'une plaquette avec les tarifs, thèmes, horaires et jours d'ouverture pour l'année.
- Mise en ligne sur les réseaux sociaux des programmes d'animation
- Mise en ligne sur notre site internet de l'organisation, des programmes, des fiches d'inscription, du dossier famille, du règlement intérieur



Pendant les ALAE, nous accordons une grande importance aux échanges avec les familles l'accueil.

Nous accordons une importance particulière à l'accueil et aux échanges avec les familles des enfants à besoins spécifiques et en situation de handicap.

Les directrices et les animateurs restent à la disposition des familles pour toute question sur l'accueil, l'organisation, ect...

Caroline LUGOL-PRADEL

Directrice du Centre Social
de la Vallée de l'Authre
Centre Social Intercommunal
de la Vallée de l'Authre
2 place des Ecoles - 15250 NAUCELLE
Tél : 04.71.47.24.10 - Port : 06.78.64.51.1
centre.social.vallee.authre@csiva.fr

Virginie RETIEB

Directrice ALAE de Naucelles

Marion ROQUES

Coordinatrice Alae de Naucelles et
Alae "Les Gambadous"
Marmanhac/Laroquevieille

Elisa DUVAL

Directrice ALAE "Les Gambadous"
Marmanhac/Laroquevieille

